

LA GAZETTE MUNICIPALE

Bulletin d'information



Mairie

Place de la Mairie

25360 NANCRAY

Tel : 03.81.55.21.66

Fax : 03.81.60.10.56

contact@mairie-nancray25.fr

JUIN 2016

Editorial

La place du Maire, demain.

Le Maire aura -t-il encore une place dans la Commune ?

C'est la question que je me pose. D'ici peu de temps un certain nombre de compétences vont lui échapper pour être attribuées à la CAGB qui deviendra bientôt « une Aire Urbaine » et ce parce qu'il faut renforcer l'importance du Grand Besançon face à Dijon qui désire devenir une Métropole !

Parmi ces compétences, je citerais la gestion de l'eau, l'assainissement, la voirie, le cimetière, l'urbanisme, le droits des sols, etc... Ceci est la conséquence de la loi NOTRe.

Il faut ajouter à ces changements un désengagement de l'Etat : via la diminution des dotations sur 3 ans, 150 000€ en moins pour notre Commune. Ce sera aussi la fin de l'instruction des dossiers d'urbanisme par la Direction Départementale des Territoires qui se fera par la CAGB moyennant finances !

Il restera donc au Maire à court terme : la sécurité, la gestion de l'Etat Civil, des Incivilités (problèmes de voisinage, animaux errants, bruits, brûlages de végétaux, cambriolages, délinquance ...).

Combien seront-ils encore à vouloir exercer cette fonction ?

La CAGB regroupera prochainement 72 communes, ce sera une « machine de guerre » où l'administratif risquera de primer sur l'humain et la démocratie. A qui va bénéficier ce regroupement ? Les Communes de la grande périphérie (en particulier celles du Plateau) ne seront-elles plus que des financeurs ?

A nous élu(e)s de veiller à ce que nos territoires ne soient pas délaissés.

Pour ma part je vais continuer d'assumer ma fonction en équipe avec les adjoints et les conseillers municipaux dans la limite de nos possibilités en ayant pour seul objectif « le maintien en Vie » de notre village !

Sincèrement à Vous

Frédéric Salvi

Les échos du conseil municipal

Conseil du 16 mars 2016

Budget principal : décision modificative n° 1 / erreur matérielle : le 14 avril 2016, il a été prévu un virement de 234 231 € de la section de fonctionnement à la section d'investissement. La somme de 234 230 € a été inscrite par erreur. 13 voix pour adopter cette décision afin de supprimer cette erreur matérielle.

Taxe de stationnement des taxis : 2 sociétés de taxis ont été autorisées à exercer leur activité sur le territoire de Nancray. Une place de stationnement, place de la Mairie, sera affectée à chacune de ces sociétés. 13 voix pour la mise en place d'une taxe de stationnement de 20 € par mois par emplacement.

Mise en place d'une aide à l'accession à la propriété dans le Grand Besançon : la CAGB a modifié le 19 mai 2016, les modalités de mise en oeuvre du programme susvisé donnant la faculté, et non l'obligation, aux communes de participer au financement des projets d'accession réalisés sur leur territoire. 12 voix pour et 1 abstention pour l'attribution d'une subvention d'un montant de 1 300 € qui sera versée directement aux ménages éligibles.

Mise à disposition de l'association Ecole de Musique du Plateau de locaux : 13 voix pour la mise à disposition des salles du groupe scolaire Le Vaizot ainsi que pour le projet de convention de mise à disposition.

SDIS : annulation de la délibération de mise à disposition de locaux : le 20 mai 2015, le conseil municipal a mis à disposition du SDIS une partie des locaux de l'Espace du Vaizot. Le SDIS a décidé de ne pas donner suite. 13 voix pour prendre acte de la position du SDIS et annuler la délibération.

Création d'un poste relevant du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux : une offre d'emploi a été lancée pour recruter un agent titulaire d'un grade relevant du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux (catégorie B). 13 voix pour créer ce poste à temps complet, le grade sera précisé à l'issue de la phase de recrutement.

Création d'un poste relevant du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux : à défaut de candidatures d'agents relevant du cadre d'emplois susvisé, il est proposé que la commune puisse recruter un agent de catégorie C qui aurait le profil et le potentiel souhaités. 13 voix pour créer ce poste à temps complet, le grade sera précisé à l'issue de la phase de recrutement.

Adhésion au CNAS : l'Association du Personnel Communal a adhéré au CNAS en 1985. La commune versait à cette association une subvention destinée à financer des actions sociales en faveur du personnel. Depuis plusieurs années, la commune verse une cotisation directement au CNAS à la place de l'association susvisée qui ne fonctionne plus. Il est proposé de régulariser cette situation par l'adhésion de la commune au CNAS à compter de 2016. 12 voix pour et 1 abstention pour l'adhésion au CNAS et approuver la convention d'adhésion. Il est précisé que cette adhésion ne prend en compte que le personnel actif.

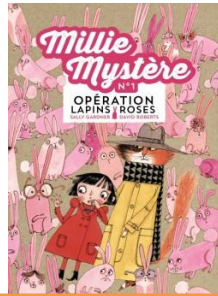
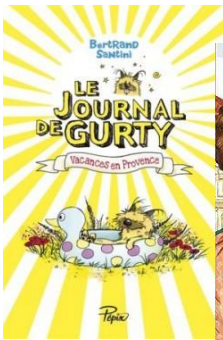
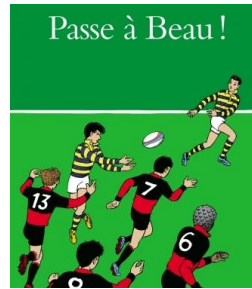
Tirage au sort des jurés du jury d'assises : 3 personnes ont été tirées au sort, elles seront personnellement informées de ce tirage.



La vie associative

✓ BIBLIOTHEQUE DE NANCRAY

La bibliothèque met à votre disposition un nouvel arrivage de livres pour les 8 à 12 ans :



Mais aussi pour les 13 -17 ans : U4 Yannis



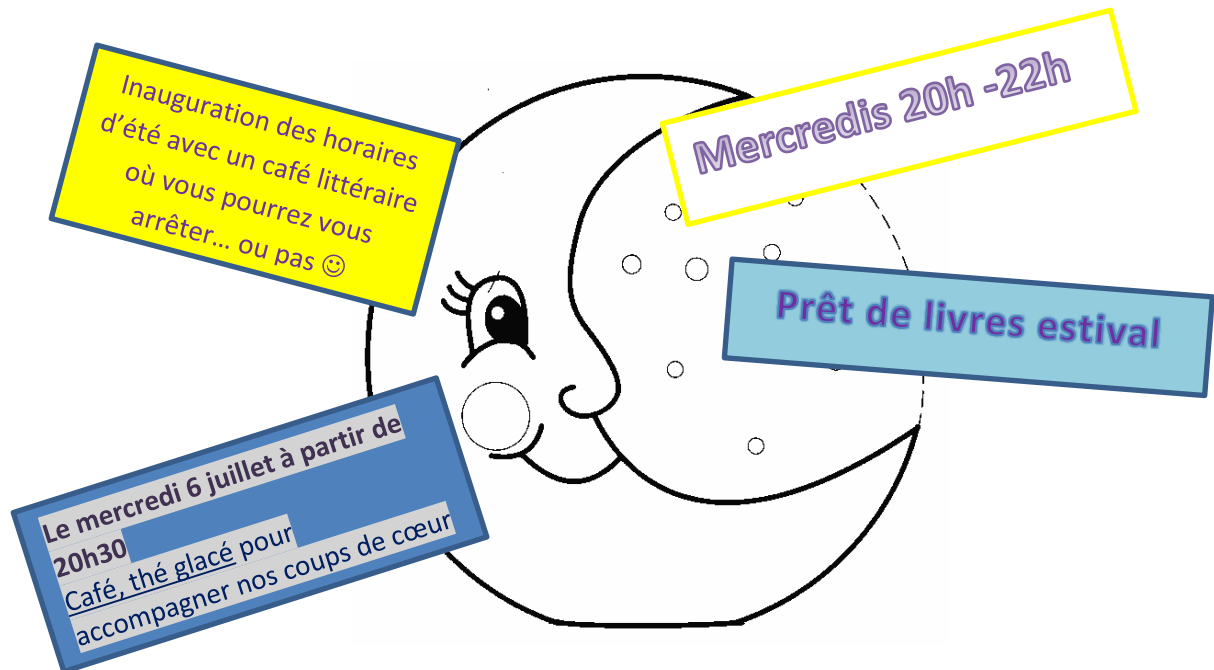
De la science-fiction, du thriller, du fantastique !



Et les adultes pourront trouver les derniers Bussi, Thilliez, Foenkinos, Musso, Cauwelaert...

BIENTÔT L'ÉTÉ : Les **abonnements à 5€** pour toute la famille dès le 1^{er} juillet ! Une bonne manière de découvrir notre bibliothèque !

Cet été nous proposons de changer l'horaire du mercredi pour un **NOCTURNE à NANCRAY** : tous les mercredis de juillet et août, au lieu de 17h-19h, nous serons ouverts :



TOURNOI DE VALDAHON: 10 AVRIL 2016



Maëlys FAVRE : 4^{ème}

Hugo LOUVET : 2^{ème}

Théo LOUVET : 1^{er}



Maxime FAVRE : 3^{ème}



Championnat de France Cadets : 24 AVRIL 2016



Si près du but...

Alexandre GLEJZER : 7^{ème} au Championnat de France Cadets

Après s'être hissé en ¼ de finale, Alexandre est battu par Christopher Mvuama, le futur champion de France. Au 2^{ème} tour des repêchages, alors qu'il est mené de wazari à une minute de la fin du combat, Alex renverse la situation en immobilisant son adversaire mais n'arrivera qu'à le tenir 13 secondes. Les 7 secondes qui lui manquaient pour mettre fin au combat l'empêchent de combattre pour la place de 3...

Championnat de Franche-Comté Séniors : 30 AVRIL 2016

Ayant dû mettre le judo entre parenthèses cette saison du fait de ses études, Nicolas est néanmoins remonté sur les tapis à l'occasion du Championnat inter-départemental Seniors individuel Bassin FC, ce samedi 30 avril 2016 à Lons le Saunier. Il y a montré qu'il restait un redoutable combattant puisqu'il est monté sur la 3ème marche du podium, se qualifiant ainsi pour la demi-finale du Championnat de France Seniors.



Vous pouvez suivre l'actualité de notre club sur Internet :

www.judoclubnancray.fr et www.facebook.com/judoclubnancray

Sportivement vôtre

JPG

✓ COMITE DES FETES Informations du mois



Le bric à brac l'événement incontournable de notre commune, comme tous les ans, se déroulera le premier dimanche de septembre soit le 4 Septembre 2016

N'hésitez pas à vous inscrire dès maintenant auprès de Valérie Toscano ou Anne Sophie Gaiffe (les numéros de téléphone sont sur l'affiche jointe).

Le marché de producteurs de ce mois-ci se passera **en extérieur**, sur la place de la salle du Vaizot, et le Comité des Fêtes se charge de la partie repas, **au menu : Saucisses, merguez, salade de tomates, Taboulé fait maison, dessert et café.**

Prix du **repas 8€** inscriptions comme d'habitude

Europa Park : nous vous proposerons début septembre une sortie Europa Park et à la fin du mois d'Octobre pour la fête d'Halloween, des animations particulières à cette période vous feront rêver et vous reviendrez enchantés de ce voyage dans un cadre qui sera magique.

Informations et inscriptions début septembre.

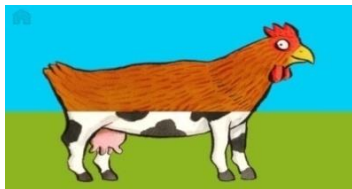
19^{ème} BRIK à BRAK (Vide Grenier)
de NANCRAY
DIMANCHE 4 SEPTEMBRE 2016
À partir de 07H00



Buvette & Restauration sur place
Organisé par le comité des Fêtes de Nancray



Renseignements et Réservations au :
07.82.29.26.06
03.81.60.15.71



Pêle-mêle



Fleurissement



En ce mois de mai des personnes bénévoles ont activement préparé et planté des fleurs dans les massifs de notre village.

Un grand merci pour cette contribution à la création d'un cadre agréable à tous, que nous apprécions lors de nos flâneries dans Nancray, ainsi qu'à tous ceux et celles qui embellissent les vues de nos rues et chemins.



Téléthon



LE COMBAT DES PARENTS LA VIE DES ENFANTS

Cette année, le Téléthon aura lieu à Nancray à l'Espace du Vaizot le vendredi 2 décembre à partir de 19h00.

Pensez à réserver dès maintenant cette date.



RAPPEL :

Concernant les haies trop exubérantes qui débordent sur le domaine public (voiries ou trottoirs), il est rappelé aux propriétaires de les **tailler** pour que tout un chacun puisse circuler sans gêne.

Dans le cadre de la cinquième édition du festival Saônorités, grâce au partenariat avec l'AMICALE, l'École de Musique du Plateau est heureuse de vous inviter aux concerts des jeunes élèves, le 18 Juin à l'Espace du Marais de Saône.

L'école occupera la scène «Jeunes en Musique» de 10h à 14h30, représentée par les élèves guitaristes et batteurs, accompagnés d'élèves d'autres disciplines (chant, trompette, saxophone, etc...) en formations de groupes.

Ces jeunes musiciens vont jouer un programme conçu dans l'esprit du festival : offrir aux habitants de Saône et ses environs une journée musicale, et festive.

Mais pour ces derniers, il s'agit surtout de l'aboutissement de leur année de pratique musicale. En effet, ils vont pouvoir donner leur prestation sur une scène professionnelle et face à un public diversifié.

C'est pourquoi nous vous invitons à venir écouter nos jeunes apprentis musiciens afin de les faire bénéficier de cette expérience unique, puis vous pourrez rester écouter les huit groupes professionnels programmés à l'affiche, tout en profitant des buvettes et de la restauration mises en places pour l'événement, qui, rappelons-le, est organisé par des bénévoles de l'AMICALE et qui reste gratuit !

SAMEDI 18 JUIN
Espace du marais à Saône (25)
à partir de 18h00

SAÔNORITES

8 concerts GRATUITS
INTERIEUR-EXTERIEUR

AVEC

TAT BASTARD GANG BAND
YA-OURT . THE EARL GREY . THOMAS MONICA
GLIZ . DOM COLMÉ . PHONOGRAFF . NELHO

Buvette - Restauration
Jeunes en musique à partir de 10h
(école de musique du plateau)

www.saonorites.com

Villages FA, Grand Besençon, LA RODIA, Le Doubs, opale, Culture, ma Commune, Cœur de SAÛNE, biéu, Franche Comté

✓ **Europe : Nouvelles règles pour assurer l'acceptation de vos documents partout dans l'UE**

De nouvelles règles européennes pour faciliter la libre circulation des citoyens en rendant plus simple le fait de prouver l'authenticité de documents, tels qu'un certificat de naissance ou de mariage, dans un autre État membre de l'UE ont été adoptées par le Parlement jeudi. Pour éviter tout besoin de traduction, de nouveaux formulaires multilingues doivent être attachés aux documents. Le vote a approuvé un accord informel précédemment conclu par les négociateurs du Parlement et du Conseil.

Plan d'investissement pour l'Europe : examen à mi-parcours en plénière

Un an après son lancement, quel est le bilan du plan d'investissement pour l'Europe ? Mercredi 8 juin, les députés réunis en session plénière à Strasbourg ont débattu du plan Juncker de 315 milliards d'euros qui vise à relancer les investissements publics et privés et alimenter ainsi la reprise économique de l'Union européenne. Si les premières mesures connaissent des résultats encourageants selon la Commission européenne, les députés ont quant à eux exprimé des verdicts fortement divisés.

Opposition à l'autorisation de maïs et d'œillettes OGM résistants aux herbicides

La Commission devrait retirer son projet d'autoriser l'importation et la mise sur le marché dans l'UE d'œillettes et de certaines variétés de maïs OGM, selon deux projets de résolution adoptés mercredi. Autoriser les œillettes OGM reviendrait à encourager l'utilisation comme herbicide d'un antidiabétique.

Perturbateurs endocriniens: les députés condamnent l'inaction de la Commission

Les députés ont condamné le retard de la Commission européenne à publier les critères scientifiques nécessaires pour réduire l'exposition aux perturbateurs endocriniens considérés par l'UNEP et l'OMS comme une menace mondiale, ce mercredi. La résolution souligne que l'exécutif européen continue d'enfreindre le droit de l'UE en ne publiant pas ces informations, qui étaient dues en 2013.

Une aide financière de l'UE de 500 millions d'euros en prêts à la Tunisie

Un plan pour prêter à la Tunisie 500 millions d'euros à des conditions favorables pour l'aider à réduire sa dette extérieure et à consolider ses mécanismes démocratiques, a été soutenu par les députés mercredi.



Les prochains rendez-vous



VENEZ NOMBREUX AU MARCHÉ DANSANT

(quelques pas de folk) **EXCEPTIONNEL** - Le dernier de la saison : le 24/06 de 17h30 jusqu'à 22h !

Avec possibilité d'un repas chaud. (**menu BBQ**: voir partie Comité des Fêtes ci-dessus.) - **8€/repas**.

Pensez à réserver en appelant la Mairie - 03 81 55 21 66

Présence d'une productrice de plantes médicinales et de cosmétiques bio ainsi que d'une créatrice de chapeaux.

" SERIEUX
S'ABSTENIR "





Notre prochain atelier « rénover une maison de village » se déroulera le vendredi 17 juin de 14h à 17h au CAUE 21 rue Pergaud à Besançon.

Il aura pour thème : « S'adapter aux normes actuelles sans dénaturer l'architecture du bâtiment avec l'isolation, conserver le charme de la maison de village en lui apportant un esprit contemporain, restaurer correctement une grande maison avec des moyens limités. »

Pour participer à cet atelier, s'inscrire sur internet <https://www.inscription-facile.com/form/5QzOKqB8pICkcxFtjRgl>

Mes P'tites Folies Artistiques ! Venez apprécier Les œuvres colorées de Mélanie Bachmann à la boutique!

